

le 11 juillet 1979

NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES

Notes pour une déclaration de Robert de Cotret

Ministre du Développement économique et du Commerce

Vous prenez connaissance d'une déclaration officielle du gouvernement sur les résultats des Négociations commerciales multilatérales. Comme vous savez, ces négociations amorcées à Tokyo en 1973 par près de 100 pays, ont été longues et complexes; elles ont abordé un vaste éventail d'obstacles non tarifaires et de changements dans les règles commerciales, touchant notamment les pays en voie de développement, ainsi que la réduction ou l'élimination des droits de douane. L'importance de ces négociations n'a jamais été égale depuis l'Accord général sur les droits de douane et le commerce (GATT) en 1948. En majeure partie, elles ont été menées à terme en avril.

Il est évident que la conjoncture économique difficile qu'a connue la plupart des pays ces dernières années et qui a entraîné un certain mouvement en faveur de restrictions commerciales n'a pas favorisé les négociations. Lors de la réunion au sommet, tenue récemment à Tokyo, le premier ministre et certains autres chefs d'Etat ont réaffirmé leur "détermination de lutter contre le protectionnisme", ont qualifié les accords conclus lors des NCM "d'importante réalisation" et se sont engagés, au nom de leur gouvernement, à mettre rapidement et fidèlement en oeuvre les mesures adoptées.

Les résultats des NCM ont déjà fait l'objet de bon nombre de discussions de nature générale. Vous avez appris qu'à l'échelle mondiale les droits de douane industriels ont été réduits en moyenne du tiers, selon les estimations du GATT. Vous êtes au courant qu'en ce qui a trait aux exportations industrielles du Canada vers ses trois principaux partenaires commerciaux, les réductions tarifaires atteindront en moyenne près de 40% et que nous avons convenu de réduire de façon pratiquement analogue les taux canadiens négociés antérieurement sur les biens industriels. On a fait allusion au fait qu'à la suite des négociations, le secteur du libre échange avec les Etats-Unis sera nettement élargi. On a souligné entre autres que plus de \$1 milliard de nos exportations agricoles bénéficieront des concessions tarifaires résultant des NCM. On comprend qu'avant la publication des résultats tarifaires détaillés on ait dû faire usage des moyennes générales et sectorielles ainsi que des données globales. Des indicateurs généraux de cette sorte ont en effet été utiles pour souligner l'ampleur et la nature de l'issue des négociations tarifaires.

.../2